

COMPTE RENDU CTL DU 07/02/2013

Le 07/02/2012, c'est tenu le Comité Technique Local de la DRFIP 21 dont voici l'ordre du jour :

1 - Approbation des PV des CTL des 15/10/12 (fusion des trésoreries de Laignes et Chatillon-sur-Seine - fusion des trésoreries de Montigny-sur-Aube et Recey-sur-Ource - fusion des pôles CE de Montbard et Dijon - réorganisation de l'IAD du SIP de Dijon Nord - bilan de la campagne IR - bilan de la campagne de notation 2012) et des 14 et 18/12/12 (Emplois - PLF 2013)

2 - Règlement intérieur du CTL de la Côte-d'Or;

3 - Budget Opérationnel de Programme BOP - compte rendu d'exécution 2012 et prévisions 2013;

4 - Ponts naturels 2013;

5 - Modification des horaires d'ouverture de la Paierie Régionale;

6 - Information sur : la démarche stratégique;

le plan d'action "indicateurs";

la mise en place des résidences d'affectation nationale (RAN);

le déroulement de la révision des valeurs locatives des locaux professionnels;

la prochaine campagne de notation;

le changement de dénomination de la trésorerie OPAC de Dijon;

7- Questions diverses.

1 – Les PV des CTL des 15/10/12, 14 et 18/12/2012 ont été approuvés

2 - Règlement intérieur du CTL de la Côte-d'Or

Ce nouveau règlement fait suite à l'initial qui avait été mis en place en 2010.

Les nouveautés :

L'ordre du jour est donné pour avis ou information, il est approuvé en CTL.

Les suppléants sont convoqués comme les titulaires.

Le quorum est limité à la moitié et non plus au 3/4 des voix délibératives.

La liste des participants est communiquée avec l'envoi de l'ordre du jour.

Le secrétaire adjoint est forcément un membre avec voix délibérative.

Le PV est mis à la connaissance des agents dans les 2 mois de la réunion.

3 - Budget Opérationnel de Programme BOP - compte rendu d'exécution 2012 et prévisions 2013

Le BOP contient 13 indicateurs dont 4 ont un objectif identique, 5 en baisse, 3 en hausse et un nouveau par rapport à 2012.

La CGT intervient en expliquant que l'administration n'est pas plus accessible qu'auparavant mais

que les moyens d'accès sont modifiés. Il devient très difficile de joindre les services par téléphone d'où l'augmentation de l'utilisation des autres moyens technologiques.

Pour la direction, le courriel est un outil supplémentaire mais ne remplace pas le téléphone. Dans le cadre de la charte Marianne, les objectifs sont remplis à plus de 90%, c'est ce qui ressort des audits qui ont eu lieu plusieurs fois sur DIJON(sauf le CDIF).

Pour la CGT, malgré les résultats des audits, il apparaît que les contribuables n'arrivent pas à joindre certains services.

M VERGUIN précise qu'aucune consigne n'a été donnée pour ne pas répondre au téléphone, seule une diminution des postes téléphoniques a été mise en place dans certains services.

L'accueil et l'accès au cadastre a été revu par la direction avec MME PAUTHIER

Le problème des accès téléphoniques n'est pas particulier à la Côte d'Or ; c'est également une réalité dans d'autres départements.

Les OS confirment qu'il y a des remontées de tous les services qui n'arrivent plus à joindre le CDIF.

Il y a du retard : les agents prennent leurs responsabilités en faisant des choix sur les tâches à effectuer en priorité .

M VERGUIN explique que cet état de fait est compliqué, d'autant plus que le retard du CDIF pénalise les SIP etc... de même que le retard des conservations des hypothèques a des incidences sur le travail du CDIF.

La CGT souligne que la multiplicité des accès n'est pas accessible à tous les publics.

Les OS ont précisé que les usagers utilisaient quelquefois tous les moyens d'accès mis à leur disposition en même temps pour joindre les services .

MME RECOR a annoncé un prochain rapport de l'inspection générale des finances dont le sujet est l'accueil des usagers ; la démarche stratégique. **La direction espère avoir de nouvelles pistes pour réorganiser l'accueil et des choix seront à faire (nous ne pouvons plus recevoir les contribuables sur des plages horaires aussi importantes et sur tout le territoire).**

La diminution importante des frais de poursuites est justifiée par l'emploi d'huissiers de l'administration pour recouvrer les amendes au lieu des huissiers privés.

Les suppressions d'emploi induisent une baisse de la masse salariale.

Le Budget opérationnel et prévisionnel est en baisse de 4,29 % par rapport à 2012.

Certains budgets prévisionnels sont abondés au courant de l'année suivant la réalité des dépenses.

Les OS ont demandé des explications concernant la mise en place d'un bureau central d'affranchissement sur Dijon.

MME DIMEY nous présente ce projet dont le but est de faire des économies sur les dépenses d'affranchissement ; cependant, elle précise, que les délais d'acheminement du courrier risquent d'être allongés.

Le budget des frais de déplacement, sera abondé en cours d'année en fonction des dépenses réelles.

Le poste ménage est en diminution, car en 2012 il y a eu un reliquat de factures de 2011 à régler.

Les agents sont invités à faire remonter sur le cahier ONET qui se trouve dans le bureau du gestionnaire de site tout problème relatif au ménage.

4 - Ponts naturels 2013;

les dates des ponts naturels pour 2013 sont :

- Le vendredi 10 mai
- Le vendredi 16 août

5 - Modification des horaires d'ouverture de la Paierie Régionale;

Les nouveaux horaires appliqués correspondent aux horaires d'ouverture du CONSEIL REGIONAL.

6 - Informations diverses données par la Direction :

la démarche stratégique;

Des réunions d'information ont été proposées aux chefs de services et aux organisations syndicales fin 2012.

Une phase de consultation de l'ensemble des agents est en cours.

A ce jour, 30 contributions d'agents sont revenues à la Direction.

Le 29/01/2013, les chefs de services ont fait un séminaire et 20 agents ont participé à un groupe de travail. Une synthèse sera adressée aux participants.

Nous avons regretté que les agents ayant participé aux groupes de travail sur l'accueil n'aient toujours pas reçu de compte rendu plusieurs mois après qu'ils aient eu lieu.

le plan d'action "indicateurs":

Le nombre d'indicateurs a été divisé par trois. Au niveau national nous sommes passés de 81 à 28.

Pour chaque structure infra départementale celui-ci est fixé à cinq. Les indicateurs seront régulièrement revus .

la mise en place des résidences d'affectation nationale (RAN)

L'affectation sur une RAN sera appliquée pour les agents de la filière gestion publique dès le mouvement de mutations 2013 (pour les cadres A/inspecteurs) et en cible lors du mouvement 2014 pour les agents des catégories B et C. Pour 2014, cela reste à confirmer.

le déroulement de la révision des valeurs locatives des locaux professionnels;

A la suite de l'expérimentation de la révision menée en 2011, les travaux de généralisation étaient initialement prévus en 2012 pour une intégration dans les rôles des impôts locaux en 2014. Elle a été repoussée à 2015.

Nous avons signalé à la Direction que le retard de 100 jours des hypothèques entrainera l'envoi de nombreux courriers aux mauvais propriétaires. Beaucoup de propriétaires vont demander des fiches de calcul, appeler, écrire venir en réception...

Les difficultés rencontrées actuellement par le CDIF seront accentuées par cette charge de travail supplémentaire .

la prochaine campagne de notation;

L'entretien professionnel est harmonisé pour les deux filières en 2013

Création d'un nouvel échelon d'appel : l'autorité hiérarchique. Disparition de la note chiffrée.

Avant : 50% des agents étaient bonifiés(+0,01 ; +0,02 ; + 0,06), maintenant, ce taux passe à 70% (20% auront 2 mois d'avancement et 50% auront 1 mois).

Une appréciation d'encouragement ou d'alerte n'assurera pas d'une bonification automatique ou d'une dépréciation l'année suivante .

Le refus d'entretien ne dispense pas de valider la procédure.

A compter de cette année, la procédure est entièrement dématérialisée (EDEN RH) sauf pour les cas exceptionnels d'absence, congé maladie etc.

Pour de plus amples renseignements sur les modalités de la nouvelle procédure , vous pouvez consulter le guide mis sur le site local de la CGT :

<http://www.financespubliques.cgt.fr/21/>

La date de la fin de campagne des entretiens professionnels est fixée au 22 Mars 2013.

le changement de dénomination de la trésorerie OPAC de Dijon;

Le nom générique devient définitivement : TRESORERIE OPH DIJON.

La Direction, nous a par ailleurs informé que **dans le cadre déontologique**, à compter de 2013, tous les agents de la DGFIP feront l'objet d'un contrôle annuel de leurs obligations déclaratives et contributives. D'autre part, le contrôle sur pièce de leur dossier fiscal sera quinquennal.

7- Questions diverses.

Concernant le parking de la Boudronnée, la direction nous informe qu'il n'y a pas d'abonnement pour le nettoyage en cas de neige. Il existe bien un prestataire mais il faut le prévenir la veille . Il y a toutefois du sel et du sable mis à disposition .

Les travaux du 1er étage se déroulent dans les temps prévus contrairement à ceux de la place de la Banque où le calendrier a pris du retard suite à des complications budgétaires et techniques.

Nous sommes intervenus encore une fois concernant le défibrillateur volé à la structure d'accueil de la Boudronnée. Au vu de l'importante fréquentation journalière de ce bâtiment, il est inconcevable qu'il ne soit pas remplacé. La direction va étudier la question.

Suite à notre demande, un panneau d'affichage sera installé sur le site de la rue Sambin.

Le problème récurrent des plis non distribués par la poste a une nouvelle fois été évoqué. Le constat fait par la Direction est que certaines zones géographiques sont plus impactées que d'autres.